

Programme d'actions 2023

Volet connaissance

Amélioration de la connaissance sur la répartition et la reproduction des Rhopalocères patrimoniaux au sein du complexe forestier de la Fagne de Trélon

Offre de Stage

Contexte :

L'Avesnois constitue l'un des principaux réservoirs de biodiversité de la région Hauts-de-France, justifiant son classement de Parc naturel régional en 1998. La couverture forestière et bocagère de son territoire recèle d'une grande richesse d'espèces, certaines étant particulièrement rares et menacées à l'échelle régionale. Il présente une responsabilité particulière dans la conservation de certains taxons, particulièrement au sein du groupe des Rhopalocères. Au sud-est du territoire, le complexe forestier de la Fagne de Trélon figure comme le secteur le plus diversifié du Département du Nord. Composé à la fois de forêts publiques et privées, cet ensemble de plusieurs milliers d'hectares abrite quelques-unes des espèces les plus remarquables de la rhopalofaune régionale : **Le Damier de la Succise** (*Euphydryas aurinia*), **le Gazé** (*Aporia crataegi*), **le Petit Collier argenté** (*Boloria selene*), **le Grand Collier argenté** (*Boloria euphrosyne*), **le Grand Nacré** (*Speyeria aglaja*), **le Moyen Nacré** (*Fabriciana adippe*), **le Nacré de la Sanguisorbe** (*Brenthis ino*), **le Céphale** (*Coenonympha arcania*) ou encore **la Mélitée noirâtre** (*Melitaea diamina*).

La DREAL des Hauts-de-France, Picardie Nature et le Groupe Ornithologique et Naturaliste (GON) agrément Hauts-de-France pilotent l'élaboration de la déclinaison régionale du Plan National d'Actions en faveur des Papillons de jour et des Zygènes (2018-2028) autour de 3 axes majeurs : la connaissance, la conservation et la sensibilisation/formation. A ce titre, plusieurs espèces présentes sur le territoire ont été identifiées comme prioritaires dans la mise en œuvre de ce futur Plan Régional d'Actions (PRA) :

- **Le Damier de la Succise**, espèce de priorité nationale, protégée, inscrite à l'annexe II de la Directive Habitats-Faune-Flore. L'Avesnois abrite la seule population du Département du Nord au sein d'une unique station en Forêt de Trélon, rendant ce nymphalidé particulièrement vulnérable. Cette population semble opérer un déclin continu depuis les années 2000.
- **Le Gazé**, espèce de priorité régionale, en déclin prononcé à l'échelle nationale. La Forêt de Trélon retenait l'unique population des départements du Nord et du Pas-de-Calais jusqu'en 2007. En 2021, alors que l'espèce était identifiée comme disparue, elle fut de nouveau observée sur la station historique et sa reproduction fut confirmée. Des individus erratiques ont depuis été signalés sur des communes voisines (Baives, Anor). L'hypothèse d'une recolonisation par le biais de la population wallonne semble la plus probable.
- **Le Petit Collier argenté**, espèce de priorité régionale, est bien implanté au sein du complexe forestier de la Fagne de Trélon. En Picardie, l'espèce est au bord de l'extinction. L'Avesnois possède donc une responsabilité renforcée dans le maintien de ce nymphalidé dans la rhopalofaune régionale.
- **Le Grand Collier argenté**, espèce de priorité régionale, est classé comme « éteint » en Picardie. L'Avesnois abrite donc la dernière population de la région Hauts-de-France.

- **Le Nacré de la Sanguisorbe**, espèce de priorité régionale, se maintient dans plusieurs stations du territoire, en Forêt domaniale de Mormal notamment, même si son bastion demeure la Fagne de Trélon. Ce papillon présente une affinité marquée pour les secteurs plus humides où abonde la Reine-des-prés (*Filipendula ulmaria*), sa plante-hôte.
- **La Mélitée noirâtre**, espèce de priorité régionale, n'a plus été observée depuis 2018. Cette espèce fréquentait les secteurs les plus humides du complexe forestier de la Fagne de Trélon.

D'autres espèces peuvent être considérées comme patrimoniales, bien que ne figurant pas parmi les taxons prioritaires du PRA :

- **Le Grand Nacré** est strictement localisé dans l'Avesnois pour les départements du Nord et du Pas-de-Calais. Bien que non menacé à l'échelon national, la population régionale en Hauts-de-France apparaît comme plutôt fragile, eu égard aux faibles effectifs contactés.
- **Le Moyen Nacré** était considéré comme disparu pour l'ensemble de la région Hauts-de-France depuis le milieu des années 2000. L'observation d'un individu solitaire en Forêt de Trélon à l'été 2021 (S. Mézière, comm. personnelle) laisse entrevoir la possibilité d'un retour (hypothétique toutefois) de ce nymphalidé.
- **Le Céphale** est répandu en Picardie mais strictement localisé à la Fagne de Trélon pour le Nord-Pas-de-Calais.

Objectifs :

Soucieux de concilier l'amélioration de la connaissance et sa traduction en mesures de protection concrètes en faveur de la biodiversité, le Parc naturel régional de l'Avesnois souhaite engager une campagne d'inventaire, de caractérisation d'habitats et de sensibilisation autour des Rhopalocères du complexe écologique de la Fagne de Trélon. Conscient des enjeux que représente ce secteur du territoire pour la conservation des papillons de jour, plusieurs axes de travail ont été identifiés :

- *L'amélioration de la connaissance* : suivi des stations historiques des espèces identifiées comme prioritaires, recherche d'indices de reproductions (pontes), prospections complémentaires de manière à affiner la répartition connue des espèces à l'échelle du massif.
- *La caractérisation fonctionnelle des habitats occupés par les espèces cibles* : analyse paysagère, recherche des stations de plantes-hôtes, évaluation des potentialités de restauration d'habitat et des continuités écologiques au sein du massif.
- *La définition de mesures de gestion favorables au maintien des espèces cibles* : rédaction d'un cahier technique de définition des enjeux regroupant des préconisations de gestion destinées aux techniciens forestiers.
- *La concertation avec les gestionnaires d'espaces forestiers* : conduite d'actions de valorisation et de sensibilisation auprès des agents de l'Office National des Forêts (ONF) ainsi que des gestionnaires et propriétaires forestiers privés.

Partenaires identifiés :

- Office National des Forêts (ONF)
- Centre National de la Propriété Forestière (CNPFF), délégation Hauts-de-France et Normandie
- Propriétaires forestiers privés
- Groupe Ornithologique et Naturaliste (GON) agrément Hauts-de-France
- DREAL Hauts de France

Ingénierie :

Sous l'autorité hiérarchique du responsable du pôle « Milieux naturels et eau » et sous la conduite opérationnelle de l'étude par le chargé de mission « Connaissance du patrimoine naturel », le Parc naturel régional de l'Avesnois souhaite recruter un stagiaire de niveau Master 2 pour une durée de 6 mois. Le stagiaire aura pour mission principale la mise en œuvre des 4 axes de travail identifiés à l'échelle du complexe forestier de la Fagne de Trélon.

Profil :

- Formation niveau Bac + 5 en écologie, biodiversité, gestion des milieux naturels...
- Expertise entomologique indispensable (Rhopalocères notamment)
- Connaissance d'autres groupes taxonomiques appréciée (plantes vasculaires)
- Aisance relationnelle, sens du dialogue et du compromis
- Connaissance des écosystèmes forestiers et des acteurs de la gestion
- Bonnes capacités rédactionnelles
- Goût pour le travail de terrain
- Utilisation du SIG (Qgis)
- Permis B
- Ordinateur portable personnel indispensable

En parallèle de sa mission principale, le stagiaire participera ponctuellement aux autres actions menées par le pôle « Milieux naturels et eau » : inventaires dans le cadre des Atlas de la Biodiversité Communale (ABC), animations nature, séances de baguage d'oiseaux...

Conditions et gratifications :

Poste basé dans les locaux du Parc naturel régional de l'Avesnois à Marbaix (59440), 35h/semaine. Parc de véhicules à disposition pour les missions de terrain.

Date limite de candidature : 30 Novembre 2022

Période de stage ciblée : 15/03/2023-15/09/2023

Indemnisation selon la législation en vigueur, congés légaux et tickets restaurants.

Candidature (CV + lettre de motivation) à adresser par mail à l'adresse suivante avec pour objet la mention « Candidature stage papillons » :

eric.penet@parc-naturel-avesnois.com

[Renseignements au 03 27 84 65 97](tel:0327846597)